



www.labrillaz.ch



INFORMATION COMMUNALE



Sommaire

Mot du conseil communal.....	1
Ordre du jour	3
Bilan 2025	4
Compte de résultats 2025	5-10
Compte des investissements 2025.....	11-13
Décisions communales	14-22
Informations officielles.....	23-29
Informations générales.....	30-48

Photo de couverture: Cabane forestière Lovens

Edition n° 1 / avril 2026

Chère population de La Brillaz,

Ce n'est un secret pour personne, la législature de votre commune qui s'achève a été marquée par d'importantes difficultés de fonctionnement et de relations internes. Ces tensions ont touché tant les membres du Conseil communal que le personnel communal, rendant le travail quotidien plus complexe et pesant pour l'ensemble des personnes concernées.

Plusieurs démarches et tentatives de solutions ont été entreprises durant la législature afin d'améliorer la situation. Malgré ces efforts, toutes n'ont malheureusement pas permis de rétablir pleinement le climat de confiance et de collaboration nécessaire à un fonctionnement acceptable de votre commune.

Les élections communales récemment tenues constituent à cet égard une étape importante de votre vie démocratique. Elles ouvrent, je l'espère, la voie à une nouvelle dynamique et elles portent l'espoir d'un renouveau permettant à votre commune de retrouver la sérénité et la qualité de collaboration indispensables à son bon fonctionnement avec, en point de mire, l'objectif du bien-être des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que des citoyennes et des citoyens.

J'adresse mes sincères félicitations aux personnes élues et leur souhaite plein succès dans l'accomplissement de leur mandat au service de la collectivité.

Je souhaite également saluer toutes celles et tous ceux qui ont accepté de se porter candidates et candidats. Se mettre à disposition de la population et de la vie publique est un engagement précieux pour la vitalité de votre démocratie locale.

Mes remerciements s'adressent enfin aux conseillères et conseillers communaux qui arrivent au terme de leur mandat. Je leur exprime ma reconnaissance pour le temps, l'énergie et l'engagement qu'ils ont consacrés à la conduite des affaires communales et au service de la population. MERCI !


Il me reste à formuler le vœu que cette nouvelle législature permette de tourner la page des difficultés passées et d'engager un travail constructif, dans un esprit de respect, de dialogue et de responsabilité. Votre commune mérite de retrouver un climat serein, propice à un travail efficace au service de toutes et tous.

Avec mes salutations les meilleures.

Nadia Savary-Moser, syndique extraordinaire

N'hésitez pas à consulter le bilan de législature et le rapport de gestion 2025 sur le site internet :

<https://labrillaz.ch/>



**PROFITEZ
DES PAGES DE
L'INFORMATION COMMUNALE
POUR FAIRE CONNAITRE
VOTRE ACTIVITE OU VOS PRODUITS**

Insertion
d'annonces publicitaires
possible dès la prochaine édition

Renseignements auprès de l'administration communale
Brigitte Eltschinger – 026 477 99 73
b.eltschinger@labrillaz.ch



COMMUNE DE LA BRILLAZ

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

**le lundi 20 avril 2026 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Lentigny.**

Ordre du jour

1. Promotion des nouveaux citoyens
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2025
3. Comptes 2025
 - Présentation générale du compte communal
 - Compte de résultats
 - Compte des investissements
 - 3.1. Rapport de la commission financière
 - 3.2. Approbation des comptes
4. Budget du compte des investissements 2026 : modifications
 - 4.1. Véhicules : achat d'un chargeur articulé
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière
 - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
5. Rapport de gestion 2025
6. Règlement communal relatif aux émoluments en matière d'aménagement du territoire et des constructions : approbation
7. Arcia Région culturelle - nouveaux statuts : approbation
8. AESO - révision partielle des statuts : approbation
9. Informations du conseil communal
10. Divers

Le Conseil communal

Tous les documents relatifs à l'assemblée communale peuvent être consultés à l'administration communale ou sur le site internet www.labrillaz.ch

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Bilan au 31.12.2025
1	ACTIF	25'054'048.02	24'795'243.85
10	Patrimoine financier	4'081'488.87	4'045'905.29
100	Disponibilités et placements à court terme	806'583.78	954'159.90
1000	Caisse	3'502.80	4'006.85
1001	Poste	774'118.74	923'352.29
1002	Banque	28'962.24	26'800.76
101	Créances	-4'909'232.43	-5'507'423.96
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers de	619'027.49	688'163.10
1011	Comptes courants avec tiers	194'583.55	153'608.60
1012	Créances fiscales	-5'718'957.47	-6'348'196.51
1015	Comptes courants internes	-3'886.00	-999.15
1019	Autres créances		
104	Actifs de régularisations	8'183'737.52	8'598'769.35
1041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	27'327.37	11'670.70
1042	Impôts	8'156'410.15	8'587'098.65
107	Placements financiers à long terme	400.00	400.00
1070	Actions et parts sociales	400.00	400.00
14	Patrimoine administratif	20'972'559.15	20'749'338.56
140	Immobilisations corporelles PA	20'657'668.05	20'468'802.31
1400	Terrains PA	282'645.20	282'645.20
1401	Routes et voies de communications PA	5'222'489.05	5'201'987.43
1403	Autres ouvrages de génie civil PA	7'456'027.88	7'483'245.52
1404	Bâtiments PA	7'345'344.79	7'105'987.20
1405	Forêts PA	29'075.85	29'075.85
1406	Biens meubles	322'085.28	362'324.66
1407	Installations en construction PA		3'536.45
142	Immobilisations incorporelles PA	55'530.19	29'056.80
1420	Logiciels PA	18'581.08	8'697.20
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	36'949.11	20'359.60
145	Participations, capital social PA	49'240.00	49'240.00
1454	Participations aux entreprises publiques	49'240.00	49'240.00
146	Subventions d'investissements	210'120.91	202'239.45
1462	Subventions d'investissements aux communes et aux associatio	210'120.91	202'239.45
2	PASSIF	-25'054'048.02	-24'795'243.85
20	Capitaux de tiers	-10'179'377.26	-10'282'152.06
200	Engagements courants	-1'012'334.91	-953'611.59
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestatio	-1'003'534.91	-944'411.59
2002	TVA regroupement		
2006	Dépôts et cautions	-8'800.00	-9'200.00
201	Engagements financiers à court terme		-1'100'000.00
2014	Part à court terme d'engagements à long terme		-1'100'000.00
204	Passifs de régularisations	-101'358.98	-146'908.96
2040	Charges de personnel	-434.40	-196.80
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	-100'924.58	-146'712.16
206	Engagements financiers à long terme	-9'065'683.37	-8'081'631.51
2064	Emprunts reconnaissance de dettes	-6'253'000.00	-5'389'250.00
2068	Subventoins d'investissements	-2'812'683.37	-2'692'381.51
29	Capital propre	-14'874'670.76	-14'513'091.79
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-3'225'676.03	-3'391'754.63
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-3'225'676.03	-3'391'754.63
295	Réserve liée au retraitement (intro. MCH2)	-1'276'950.70	-1'094'529.17
2950	Réserve liée au retraitement	-1'276'950.70	-1'094'529.17
299	Excédent ou découvert du bilan	-10'372'044.03	-10'026'807.99
2990	Résultat annuel		345'236.04
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-10'372'044.03	-10'372'044.03

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1'039'018.93	84'352.35	1'011'829.54	69'260.00	892'614.88	79'562.70
01	Législatif et exécutif	158'001.50	2'495.00	153'995.00	500.00	154'487.55	2'387.80
011	Législatif	51'835.65	2'495.00	55'950.00	500.00	54'575.00	2'387.80
0110	Législatif	51'835.65	2'495.00	55'950.00	500.00	54'575.00	2'387.80
012	Exécutif	106'165.85		98'045.00		99'912.55	
0120	Exécutif	106'165.85		98'045.00		99'912.55	
02	Services généraux	881'017.43	81'857.35	857'834.54	68'760.00	738'127.33	77'174.90
021	Administration des finances et des contributions	142'465.54	12'891.30	144'801.00	11'000.00	135'677.46	11'136.90
0210	Administration des finances et des contributions	142'465.54	12'891.30	144'801.00	11'000.00	135'677.46	11'136.90
022	Services généraux, Administration	491'238.17	12'203.25	524'636.25	8'900.00	457'634.49	13'005.20
0220	Services généraux, Administration	491'238.17	12'203.25	524'636.25	8'900.00	457'634.49	13'005.20
029	Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs	247'313.72	56'762.80	188'397.29	48'860.00	144'815.38	53'032.80
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	247'313.72	56'762.80	188'397.29	48'860.00	144'815.38	53'032.80
1	Ordre et sécurité publics, défense	192'611.85	55'510.95	214'664.70	62'500.00	176'373.10	156'261.50
11	Sécurité publique			535.75		50.60	
111	Police			535.75		50.60	
1110	Police			535.75		50.60	
14	Questions juridiques	104'779.00		98'495.00		82'312.00	
140	Questions juridiques	104'779.00		98'495.00		82'312.00	
1400	Questions juridiques (en général)	104'779.00		98'495.00		82'312.00	
15	Service du feu	82'056.05	55'510.95	108'256.15	62'500.00	88'555.90	58'523.30
150	Service du feu	82'056.05	55'510.95	108'256.15	62'500.00	88'555.90	58'523.30
1500	Service du feu	82'056.05	55'510.95	108'256.15	62'500.00	88'555.90	58'523.30
16	Défense	5'776.80		7'377.80		5'454.60	97'738.20
161	Défense militaire			100.00			
1610	Défense militaire			100.00			
162	Défense civile	5'776.80		7'277.80		5'454.60	97'738.20
1620	Défense civile	5'776.80		7'277.80		5'454.60	97'738.20
2	Formation	3'325'797.04	316'356.31	3'415'793.44	203'738.15	3'186'783.57	220'645.11
21	Scolarité obligatoire	2'954'080.89	316'356.31	3'046'343.29	203'738.15	2'835'074.27	220'645.11
211	Ecole primaire I (1H-2H)	185'493.55		192'595.85		178'460.40	
2110	Ecole primaire	185'493.55		192'595.85		178'460.40	
212	Ecole primaire II (3H-8H)	988'972.53	51'249.82	996'743.66	24'002.00	927'172.72	30'764.26
2120	Ecole primaire	988'972.53	51'249.82	996'743.66	24'002.00	927'172.72	30'764.26
213	Ecole du cycle d'orientation	857'741.00		894'163.00		850'005.00	495.00
2130	Ecole du cycle d'orientation	857'741.00		894'163.00		850'005.00	495.00
214	Ecoles de musique	58'777.05		65'207.90		52'780.80	
2140	Ecoles de musique, conservatoire	58'777.05		65'207.90		52'780.80	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
217	Bâtiments scolaires	339'691.20	17'192.55	376'656.38	11'436.15	328'708.23	10'698.15
2170	Bâtiments scolaires	339'691.20	17'192.55	376'656.38	11'436.15	328'708.23	10'698.15
218	Accueil de jour	279'905.25	242'799.35	262'740.00	161'700.00	259'496.40	171'227.85
2180	Structure d'accueil extrascolaire	279'905.25	242'799.35	262'740.00	161'700.00	259'496.40	171'227.85
219	Scolarité obligatoire, administration scolaire	243'500.31	5'114.59	258'236.50	6'600.00	238'450.72	7'459.85
2190	Direction et administration des écoles	23'382.05		28'148.00		23'491.65	
2192	Bibliothèque scolaire	7'210.50		8'050.50		5'832.25	
2193	Manifestations scolaires	9'641.11	3'965.59	10'966.00	6'000.00	8'241.02	6'859.85
2195	Transports scolaires	203'266.65	1'149.00	211'072.00	600.00	200'885.80	600.00
22	Ecoles spécialisées	343'550.20		344'450.15		327'970.80	
220	Ecoles spécialisées	343'550.20		344'450.15		327'970.80	
2200	Ecoles spécialisées	343'550.20		344'450.15		327'970.80	
23	Formation professionnelle initiale	28'165.95		25'000.00		23'738.50	
230	Formation professionnelle initiale	28'165.95		25'000.00		23'738.50	
2300	Formation professionnelle initiale	28'165.95		25'000.00		23'738.50	
3	Culture, sport et loisirs	577'497.05	40'206.93	552'617.31	35'556.38	523'045.11	64'696.48
32	Culture, autres	60'190.50	373.90	51'904.00		48'362.30	1'284.70
321	Bibliothèques et littérature	30'814.00	373.90	30'814.00		29'652.00	1'284.70
3210	Bibliothèque publique	30'814.00	373.90	30'814.00		29'652.00	1'284.70
322	Musique, chant et théâtre	7'970.00		8'000.00		7'970.00	
3221	Musique, chant et théâtre	7'970.00		8'000.00		7'970.00	
329	Culture, dons, subventions	21'406.50		13'090.00		10'740.30	
3290	Culture, dons, subventions	21'406.50		13'090.00		10'740.30	
34	Sport et loisirs	517'306.55	39'833.03	500'713.31	35'556.38	474'682.81	63'411.78
341	Sport	403'571.90	29'833.03	381'532.50	25'556.38	371'897.39	23'411.78
3410	Sport	403'571.90	29'833.03	381'532.50	25'556.38	371'897.39	23'411.78
342	Loisirs	113'734.65	10'000.00	119'180.81	10'000.00	102'785.42	40'000.00
3420	Loisirs	113'734.65	10'000.00	119'180.81	10'000.00	102'785.42	40'000.00
4	Santé	982'436.90	6'208.75	1'042'098.30	6'000.00	975'025.45	5'992.75
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	658'463.20		705'862.45		670'407.05	
411	Hôpitaux	9'703.20		9'031.60		9'823.55	
4110	Hôpitaux	9'703.20		9'031.60		9'823.55	
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	648'760.00		696'830.85		660'583.50	
4120	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	648'760.00		696'830.85		660'583.50	
42	Soins ambulatoires	311'662.60		321'883.85		291'633.30	
421	Soins ambulatoires	288'867.95		292'130.70		273'980.60	
4210	Soins ambulatoires	288'867.95		292'130.70		273'980.60	
422	Services de sauvetage	22'794.65		29'753.15		17'652.70	

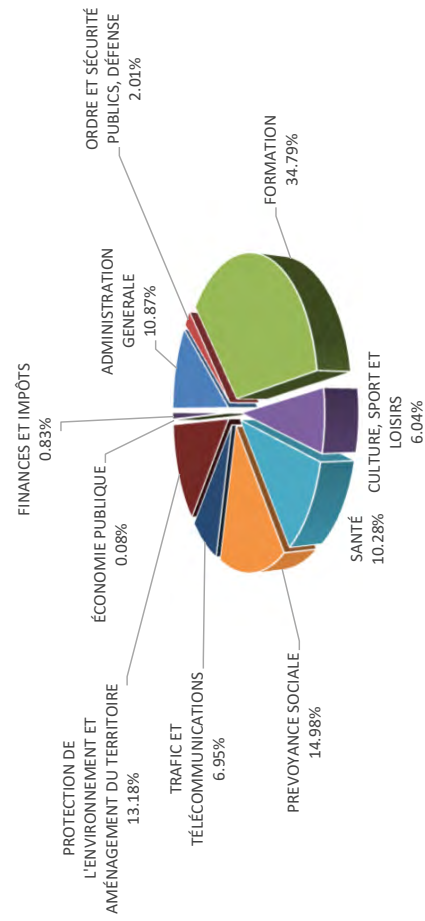
Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4220	Services de sauvetage	22'794.65		29'753.15		17'652.70	
43	Prévention	8'167.10	6'208.75	12'000.00	6'000.00	10'354.80	5'992.75
433	Service médical des écoles	8'167.10	6'208.75	12'000.00	6'000.00	10'354.80	5'992.75
4330	Service médical des écoles	8'167.10	6'208.75	12'000.00	6'000.00	10'354.80	5'992.75
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	4'144.00		2'352.00		2'630.30	
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	4'144.00		2'352.00		2'630.30	
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	4'144.00		2'352.00		2'630.30	
5	Prévoyance sociale	1'432'012.96	112'857.29	1'313'737.30	96'155.00	1'373'444.97	89'244.19
52	Invalidité	640'484.75		645'620.00		646'295.45	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	640'484.75		645'620.00		646'295.45	
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	640'484.75		645'620.00		646'295.45	
53	Viellissement et survivants		1'945.60		2'201.00		1'940.70
531	Assurance-vieillesse et survivants AVS		1'945.60		2'201.00		1'940.70
5310	Assurance-vieillesse et survivants AVS		1'945.60		2'201.00		1'940.70
54	Famille et jeunesse	416'052.21	81'571.69	301'917.90	74'600.00	360'777.07	61'908.49
541	Allocations familiales	12'539.95		13'062.00		11'742.80	
5410	Allocations familiales	12'539.95		13'062.00		11'742.80	
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	13'980.80		14'513.90		12'707.30	
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	13'980.80		14'513.90		12'707.30	
544	Protection de la jeunesse	4'343.70	1'600.00	6'000.00	1'600.00	1'723.50	
5440	Protection de la jeunesse (en général)	4'343.70	1'600.00	6'000.00	1'600.00	1'723.50	
545	Prestations aux familles	385'187.76	79'971.69	268'342.00	73'000.00	334'603.47	61'908.49
5451	Structures d'accueil extratrimonial de jour	249'088.45	3'127.50	167'807.00		198'545.55	3'453.95
5453	Ecole maternelle	136'099.31	76'844.19	100'535.00	73'000.00	136'057.92	58'454.54
55	Chômage	40'848.00		40'718.50		40'718.50	
559	Chômage, non mentionné ailleurs	40'848.00		40'718.50		40'718.50	
5590	Chômage, non mentionné ailleurs	40'848.00		40'718.50		40'718.50	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	334'628.00	29'340.00	325'480.90	19'354.00	325'653.95	25'395.00
572	Aide matérielle	63'341.80		61'091.00		57'299.65	
5720	Aide matérielle légale	62'575.50		61'091.00		46'829.20	
5721	Aide matérielle à bien plaisir	766.30				10'470.45	
579	Assistance, non mentionné ailleurs	271'286.20	29'340.00	264'389.90	19'354.00	268'354.30	25'395.00
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	271'286.20	29'340.00	264'389.90	19'354.00	268'354.30	25'395.00
6	Traffic et télécommunications	664'381.53	26'015.11	621'605.40	11'381.91	568'118.99	15'474.56
61	Circulation routière	529'012.53	16'145.26	485'526.40	5'081.91	453'068.99	7'726.91
615	Routes communales	529'012.53	16'145.26	485'526.40	5'081.91	453'068.99	7'726.91
6150	Routes communales	529'012.53	16'145.26	485'526.40	5'081.91	453'068.99	7'726.91

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	Transports publics	135'369.00	9'869.85	136'079.00	6'300.00	115'050.00	7'747.65
621	Infrastructure de transports publics	19'756.00		19'477.00		18'844.00	
6210	Infrastructure de transports publics	19'756.00		19'477.00		18'844.00	
622	Trafic régional et d'agglomération	106'172.00		110'602.00		89'196.00	
6220	Trafic régional et d'agglomération	106'172.00		110'602.00		89'196.00	
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	9'441.00	9'869.85	6'000.00	6'300.00	7'010.00	7'747.65
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs	9'441.00	9'869.85	6'000.00	6'300.00	7'010.00	7'747.65
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'260'254.23	1'109'292.15	1'344'552.46	1'175'954.61	1'233'453.19	1'097'049.65
71	Approvisionnement en eau	568'720.14	568'720.14	570'415.99	570'415.99	562'841.01	562'841.01
710	Approvisionnement en eau	568'720.14	568'720.14	570'415.99	570'415.99	562'841.01	562'841.01
7101	Approvisionnement en eau communal	568'720.14	568'720.14	570'415.99	570'415.99	562'841.01	562'841.01
72	Traitement des eaux usées	300'470.59	300'470.59	372'500.90	372'500.90	310'190.61	310'190.61
720	Traitement des eaux usées	300'470.59	300'470.59	372'500.90	372'500.90	310'190.61	310'190.61
7201	Traitement des eaux usées (communal)	300'470.59	300'470.59	372'500.90	372'500.90	310'190.61	310'190.61
73	Gestion des déchets	204'002.47	204'002.47	202'876.52	202'876.52	200'679.93	200'679.93
730	Gestion des déchets	204'002.47	204'002.47	202'876.52	202'876.52	200'679.93	200'679.93
7301	Gestion des déchets (communale)	204'002.47	204'002.47	202'876.52	202'876.52	200'679.93	200'679.93
74	Aménagements	23'193.15		17'215.00		5'025.40	
741	Corrections de cours d'eau	23'193.15		17'215.00		5'025.40	
7410	Corrections de cours d'eau	23'193.15		17'215.00		5'025.40	
75	Protection des espèces et du paysage	200.00	200.00	1'000.00		199.00	
750	Protection des espèces et du paysage	200.00	200.00	1'000.00		199.00	
7500	Protection des espèces et du paysage	200.00	200.00	1'000.00		199.00	
77	Protection de l'environnement, autres	23'292.99	7'866.00	36'329.54	5'161.20	31'667.01	3'061.20
771	Cimetières, crématoires	23'292.99	7'866.00	36'329.54	5'161.20	31'667.01	3'061.20
7710	Cimetières, crématoires	23'292.99	7'866.00	36'329.54	5'161.20	31'667.01	3'061.20
79	Aménagement du territoire	140'574.89	28'032.95	144'214.51	25'000.00	122'850.23	20'276.90
790	Aménagement du territoire	140'574.89	28'032.95	144'214.51	25'000.00	122'850.23	20'276.90
7900	Aménagement du territoire	140'574.89	28'032.95	144'214.51	25'000.00	122'850.23	20'276.90
8	Economie publique	7'269.15		7'902.00		2'102.50	
81	Agriculture	50.00		912.00		230.10	
811	Administration, exécution et contrôle	50.00		912.00		230.10	
8110	Administration, exécution et contrôle	50.00		912.00		230.10	
82	Sylviculture	7'219.15		6'990.00		1'872.40	
820	Sylviculture	7'219.15		6'990.00		1'872.40	
8200	Sylviculture	7'219.15		6'990.00		1'872.40	

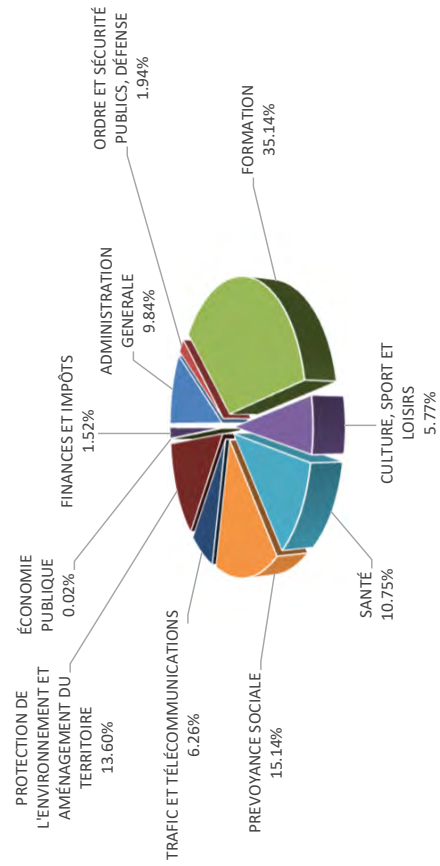
Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	79'679.17	7'464'922.93	59'000.00	7'653'996.53	137'850.88	7'934'510.71
91	Impôts	49'547.15	6'653'601.05	30'300.00	6'855'445.00	84'826.16	7'099'508.10
910	Impôts	49'547.15	6'653'601.05	30'300.00	6'855'445.00	84'826.16	7'099'508.10
9100	Impôts communaux ordinaires	49'231.15	5'925'408.85	30'000.00	6'144'145.00	84'540.16	6'402'615.95
9101	Impôts communaux spéciaux	316.00	728'192.20	300.00	711'300.00	286.00	696'892.15
93	Péréquation financière intercommunale		421'894.00		421'894.00		455'896.00
930	Péréquation financière intercommunale		421'894.00		421'894.00		455'896.00
9300	Péréquation financière intercommunale		421'894.00		421'894.00		455'896.00
95	Parts aux recettes, autres	4'115.40	164'617.50	3'700.00	154'236.00	3'837.50	153'500.20
950	Parts aux recettes sans affectation, autres	4'115.40	164'617.50	3'700.00	154'236.00	3'837.50	153'500.20
9500	Parts aux recettes sans affectation, autres	4'115.40	164'617.50	3'700.00	154'236.00	3'837.50	153'500.20
96	Administration de la fortune et des dettes	26'016.62	42'388.85	25'000.00	40'000.00	49'187.22	42'492.28
961	Intérêts	26'016.62	42'388.85	25'000.00	40'000.00	49'187.22	42'492.28
9610	Intérêts	26'016.62	42'388.85	25'000.00	40'000.00	49'187.22	42'492.28
97	Redistributions						692.60
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2						692.60
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2						692.60
99	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
990	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
9900	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
	TOTALISATION	9'560'958.81	9'215'722.77	9'583'800.45	9'314'542.58	9'068'812.64	9'663'437.65
	Résultat		345'236.04		269'257.87	594'625.01	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'039'018.93	84'352.35	1'011'829.54	69'260.00	892'614.88	79'562.70
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	192'611.85	55'510.95	214'664.70	62'500.00	176'373.10	156'261.50
2	FORMATION	3'325'797.04	316'356.31	3'415'793.44	203'738.15	3'186'783.57	220'645.11
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	577'497.05	40'206.93	552'617.31	35'556.38	523'045.11	64'696.48
4	SANTÉ	982'436.90	6'208.75	1'042'098.30	6'000.00	975'025.45	5'992.75
5	PREVOYANCE SOCIALE	1'432'012.96	112'857.29	1'313'737.30	96'155.00	1'373'444.97	89'244.19
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	664'381.53	26'015.11	621'605.40	11'381.91	568'118.99	15'474.56
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'260'254.23	1'109'292.15	1'344'552.46	1'175'954.61	1'233'453.19	1'097'049.65
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	7'269.15		7'902.00		2'102.50	
9	FINANCES ET IMPÔTS	79'679.17	7'464'922.93	59'000.00	7'653'996.53	137'850.88	7'934'510.71
	TOTALISATION	9'560'958.81	9'215'722.77	9'583'800.45	9'314'542.58	9'068'812.64	9'663'437.65
	RÉSULTAT		345'236.04		269'257.87	594'625.01	

COMPTES 2025 - REPARTITION DES CHARGES



COMPTES 2024 - REPARTITION DES CHARGES



Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale			10'000.00		6'950.85	
02	Services généraux			10'000.00		6'950.85	
022	Services généraux, Administration			10'000.00		6'950.85	
0220	Services généraux, Administration			10'000.00		6'950.85	
0220.5200.00	Logiciels			10'000.00		6'950.85	
2	Formation	28'053.05	21'998.90	88'681.00	21'396.00	50'046.00	
21	Formation obligatoire	28'053.05	21'998.90	88'681.00	21'396.00	50'046.00	
217	Bâtiments scolaires	28'053.05	21'998.90	88'681.00	21'396.00	50'046.00	
2170	Bâtiments scolaires	28'053.05	21'998.90	88'681.00	21'396.00	50'046.00	
2170.5040.00	Ecole de Lentigny					8'616.00	
2170.5040.20	Ecole caméléon : installation de panneaux photovoltaïques	28'053.05		88'681.00		41'430.00	
2170.6300.00	Subventions fédérales		21'998.90		21'396.00		
3	Culture, sport et loisirs	176'356.50		437'965.00	40'200.00	275'253.85	40'500.00
34	Sport et loisirs	176'356.50		437'965.00	40'200.00	275'253.85	40'500.00
341	Sport	73'312.25		243'965.00	40'200.00	188'028.15	40'500.00
3410	Sport	73'312.25		243'965.00	40'200.00	188'028.15	40'500.00
3410.5030.00	Terrain de football Lentigny - changement éclairage					146'254.80	
3410.5040.00	Salle polyvalente : modifications intérieures	9'139.75		110'000.00		6'718.35	
3410.5040.20	Salle polyvalente : instal. de panneaux photovoltaïques	64'172.50		133'965.00		35'055.00	
3410.6300.00	Subventions fédérales				40'200.00		
3410.6360.00	Subvention entreprises à but non lucratif						40'500.00
342	Loisirs	103'044.25		194'000.00		87'225.70	
3420	Loisirs	103'044.25		194'000.00		87'225.70	
3420.5030.00	Aménagements des places jeux	103'044.25		194'000.00		87'225.70	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5	Prévoyance sociale					728'739.70	
54	Famille et jeunesse					728'739.70	
545	Prestations aux familles					728'739.70	
5453	Ecole maternelle					728'739.70	
5453.5040.00	Ecole d'Onnens - rénovation et adaptation					728'739.70	
6	Trafic et télécommunications	94'548.05		200'000.00		125'635.05	
61	Circulation routière	94'548.05		200'000.00		125'635.05	
615	Routes communales	94'548.05		200'000.00		125'635.05	
6150	Routes communales	94'548.05		200'000.00		125'635.05	
6150.5010.13	LE Réfection de la route de Chaffeiru crédit d'étude	2'725.90				23'567.75	
6150.5010.14	LO route du Chêne - La Buchille (centre village LO)	82'995.80		40'000.00		72'672.35	
6150.5010.15	LE Routes quartier En Bumin					-10'730.00	
6150.5010.16	LE route de la Poste					17'964.05	
6150.5010.61	Modérateur de trafic	8'826.35				22'160.90	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	138'130.35	55'953.40	649'346.50		215'183.35	232'115.50
71	Approvisionnement en eau	134'593.90	34'245.60	339'000.00		215'057.35	76'905.90
710	Approvisionnement en eau	134'593.90	34'245.60	339'000.00		215'057.35	76'905.90
7101	Approvisionnement en eau communal	134'593.90	34'245.60	339'000.00		215'057.35	76'905.90
7101.5031.00	Adduction d'eau Route du Chêne - La Buchille LO					545.25	
7101.5031.01	Adduction d'eau quartier de la Briqueterie LE	12'058.25		10'000.00		89'420.35	
7101.5031.02	Adduction d'eau conduite Lentigny - Corserey			95'000.00			
7101.5031.03	Adduction d'eau quartier en Chenaux Lovens	637.20		100'000.00		77'448.25	
7101.5031.50	Démolition des anciens réservoirs	79'698.45		84'000.00		7'982.00	
7101.5031.51	Réseau d'eau : mise en conformité					5'900.00	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7101.5031.52	Adduction d'eau - création trop-plein LO					33'761.50	
7101.5031.53	Adduction d'eau - Ultraviolets Maison rouge	42'200.00		50'000.00			
7101.6340.00	Subvention ECAB						4'600.00
7101.6370.00	Taxes de raccordement		34'245.60				72'305.90
72	Traitement des eaux usées		21'707.80	250'000.00		126.00	155'209.60
720	Traitement des eaux usées		21'707.80	250'000.00		126.00	155'209.60
7201	Traitement des eaux usées (communal)		21'707.80	250'000.00		126.00	155'209.60
7201.5032.01	Evacuation des eaux Route du Chêne - La Buchille LO			250'000.00			
7201.5032.03	Evacuation des eaux route de la Poste LE					126.00	
7201.6370.00	Taxes de raccordement		21'707.80				155'209.60
73	Gestion des déchets	3'536.45		60'346.50			
730	Gestion des déchets	3'536.45		60'346.50			
7301	Gestion des déchets (communale)	3'536.45		60'346.50			
7301.5033.01	Travaux de génie civil - couverture d'une place	500.00		60'346.50			
7301.5033.02	Réaménagement de l'Ecopoint de Lovens	3'036.45					
9	Finances et impôts	-437'087.95	-77'952.30			-1'401'808.80	-272'615.50
99	Postes non ventilables	-437'087.95	-77'952.30			-1'401'808.80	-272'615.50
999	Clôture	-437'087.95	-77'952.30			-1'401'808.80	-272'615.50
9990	Clôture	-437'087.95	-77'952.30			-1'401'808.80	-272'615.50
9990.5900.00	Report charges investissements	-437'087.95				-1'401'808.80	
9990.6900.00	Report produits investissements		-77'952.30				-272'615.50
	TOTALISATION			1'385'992.50	61'596.00		
	Résultat				1'324'396.50		

3. Compte de résultats et compte des investissements 2025

Le compte de résultats 2025 boucle avec un déficit de CHF 345'236.04 pour un total de charges de CHF 9'560'958.81 et un total de revenus de CHF 9'215'722.77. Le budget prévoyait un déficit de CHF 269'257.87.

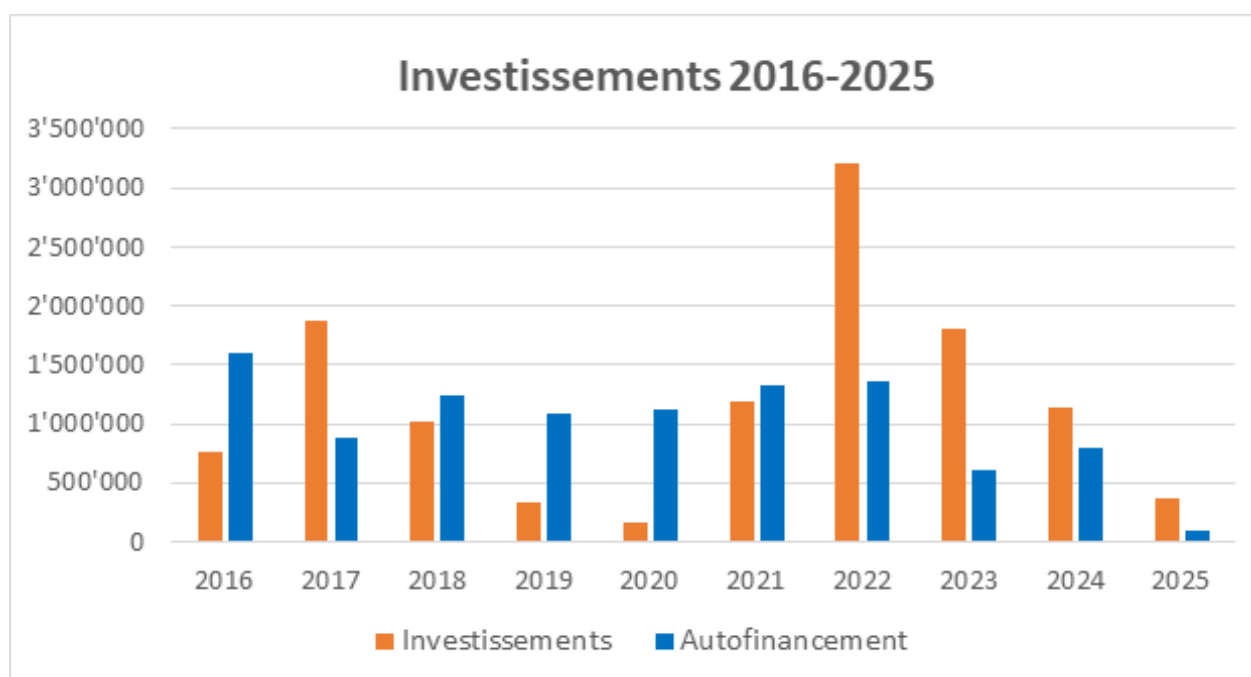
Le total des charges du compte de résultats est inférieur de CHF 22'841.64 (-0.2%) aux charges budgétées pour cet exercice. Contrairement aux années précédentes, le total des revenus est lui inférieur au budget de CHF 98'819.81 (-1.2%).

Vous trouverez à la page suivante des explications sur les principaux écarts, chapitre par chapitre. Aussi n'hésitez pas à consulter le détail des comptes sur le site internet de la commune. Le conseil communal se tient très volontiers à disposition pour tout complément d'information.

Pour des questions précises merci de les envoyer par écrit à commune@labrillaz.ch ou à l'adresse : Commune de La Brillaz, Route d'Onnens 11, 1745 Lentigny d'ici au 13 avril, afin que le conseil communal puisse vous répondre lors de l'assemblée du 20 avril.

Concernant les investissements, comme vous le démontre le graphique suivant, après plus de 7 millions investis entre 2021 et 2024 l'année 2025 a été plus sobre avec un solde de dépenses de CHF 359'135.65, comparable aux années 2019 et 2020.

Le conseil communal invite l'Assemblée communale à accepter les comptes 2025 qui présentent un total des charges de CHF 9'560'958.81 et un total de revenus de CHF 9'215'722.77 pour un déficit de CHF 345'236.04.



34 Sport (CHA +2.6%)

Augmentation des frais du personnel d'exploitation (+ CHF 9'081.-) due à des travaux supplémentaires sur les terrains et à la salle polyvalente ainsi qu'à l'augmentation des frais d'entretien de la salle polyvalente (+ CHF 15'612.-). Diminution des frais d'électricité et de combustible (- CHF 8'917.-).

41 Hôpitaux, établissements médico-sociaux (CHA -6.7%)

Charges nettes globales inférieures de CHF 47'399.- par rapport au budget 2025 et aussi inférieures de CHF 11'943.- par rapport aux comptes 2024. Essentiellement pour le subventionnement des frais d'accompagnement en EMS, la participation aux frais financiers des homes.

42 Soins ambulatoires (CHA -3.2%)

Charges nettes globales inférieures de CHF 10'221.- par rapport au budget 2025 mais supérieures de CHF 20'029.- par rapport aux comptes 2024. Essentiellement pour la participation communale au Réseau Santé Sarine pour l'aide et les soins à domicile.

54 Famille et jeunesse (CHA +47.1%)

Charges supérieures de CHF 107'162.- par rapport au budget dues essentiellement à l'augmentation conséquente de la subvention aux crèches et garderies (+ CHF 85'466.-), aux frais d'entretien d'immeuble (+ CHF 16'457.-) et aux frais d'amortissement et d'intérêts non prévus au budget (+ CHF 29'000.-).

**61 Circulation routière (CHA +6.7%)**

Dépassement global de CHF 32'422.- des charges nettes prévues au budget. Dépenses supplémentaires pour l'achat d'une nouvelle lame à neige et du matériel de sécurité non prévus au budget (+ CHF 30'152.-) et augmentation des frais d'entretien des routes (+ CHF 46'670.-) mais diminution des frais d'honoraires pour spécialiste de CHF 25'2029.- et des frais de déblaiement et de salage hivernal (- CHF 13'308.-).

72 Traitement des eaux usées (CHA -19.4% REV -19.4%)

Charges et revenus inférieurs de CHF 72'030.- dus à la diminution des frais d'honoraires (- CHF 26'781.-), des frais financiers planifiés suite à des investissements moins conséquents que prévus (- CHF 22'150.-) et des frais de réparation à la STEP de Pensier (- CHF 21'259.-), Augmentation des frais de réparation des collecteurs (+ CHF 12'376.-).

77 Protection de l'environnement, autres (CHA -50.5 %)

Charges nettes inférieures de CHF 15'741.- dues essentiellement à des frais moins élevés que prévus pour le cimetière.

91 Impôts (REV -3%)

Diminution du revenu net total des impôts de CHF 221'091.-. Diminution de l'impôt des personnes physiques sur le revenu - CHF 49'637.- mais augmentation sur la fortune + CHF 15'000.- par rapport au budget.

Grosses différences aussi par rapport aux comptes 2024 sur le revenu (- CHF 149'637.-) qui s'expliquent en partie par la baisse du coefficient d'impôt de 87% à 85% pour 2025. Différences assez importantes aussi pour les années précédentes (revenu - CHF 470'971.-, fortune + CHF 75'603.-) qui s'expliquent par une estimation des recettes fiscales 2024 par le Service cantonal des contributions plus élevée que réelle.

L'impôt sur les prestations en capital est supérieur de CHF 246'307.- par rapport au budget, et CHF 145'196.- par rapport aux comptes 2024.

Augmentation de l'impôt à la source (+ CHF 17'681.-) et de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (+ CHF 27'138.- pour 2025 et les années précédentes).

Augmentation de CHF 16'468.- de l'impôt sur les mutations selon le budget 2025, mais diminution de CHF 56'977.- par rapport aux comptes 2024.

96 Administration de la fortune et des dettes

Charges supérieures de CHF 12'149.- pour les intérêts rémunérateurs dus à des décomptes finaux d'impôts en notre défaveur de plusieurs gros contribuables. Diminution de CHF 11'133.- des frais prévus pour les intérêts des dettes due à de plus faibles investissements effectués que prévus en 2025.



4.1. Véhicules : achat d'un chargeur articulé

La commune envisage de moderniser son parc de machines.

Le conseil communal proposera à l'assemblée communale l'acquisition d'un chargeur articulé Weidemann 1390.

Ce véhicule moderne et polyvalent remplacerait l'actuel tracteur John Deere, qui est utilisé presque exclusivement pour le déneigement, et permettrait une utilisation tout au long de l'année pour diverses tâches liées à la voirie.

Le tracteur John Deere, en service depuis plus de 20 ans, est aujourd'hui réservé uniquement au déneigement des trottoirs durant l'hiver. Son état général s'est fortement dégradé : la carrosserie est fortement corrodée, et une panne électrique importante survenue l'hiver dernier a même présenté un risque d'incendie. Les coûts de remise en état sont estimés entre CHF 6'000.- et CHF 8'000.-, sans garantie de prolonger durablement sa durée de vie.

Face à ces constats, le conseil communal souhaite anticiper son remplacement et propose l'achat d'un chargeur articulé Weidemann 1390. Cet engin, plus moderne et polyvalent, permettrait de répondre à de nombreux besoins communaux, tout en étant utilisable tout au long de l'année.



Le Weidemann 1390 offrirait de nombreuses possibilités d'utilisation :

- Service hivernal : déneigement et salage des trottoirs ;
- Manutention : levage et déplacement de matériel ou de conteneurs ;
- Entretien des espaces verts : ramassage des feuilles, transport de terre, etc. ;
- Nettoyage à haute pression : columbariums, abris-bus, surfaces sportives, routes ;
- Désherbage mécanique des bords de routes et trottoirs ;
- Travaux polyvalents avec une benne multiservice.

L'objectif de ce projet est d'améliorer la sécurité et les conditions de travail du personnel communal, tout en optimisant l'utilisation du matériel et en renforçant l'efficacité des interventions.

Le Weidemann 1390, avec ses différents outils, représenterait un investissement durable et rationnel, au service de la collectivité, capable de répondre aux besoins quotidiens de la voirie tout au long de l'année.

Le financement est prévu par la trésorerie communale. L'amortissement annuel serait de 10 %, soit une charge annuelle de CHF 12'150.- inscrite au budget du compte des résultats.

L'ancien tracteur John Deere, ainsi que ses outils, seront repris pour la somme de CHF 13'700.-.

Le conseil communal vous invite à approuver ce budget d'investissement de CHF 121'500.-, afin de permettre à l'équipe de la voirie de travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

6. Règlement communal relatif aux émoluments en matière d'aménagement du territoire et des constructions : approbation

L'ancien règlement date du 27.04.2005. Celui-ci ne répond plus à l'évolution des tâches du service des constructions, ni à l'évolution des types de mises à l'enquête.

Article premier ¹Le présent règlement a pour objet la perception des émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

² Il détermine le cercle des assujetti-e-s, l'objet, le mode de calcul et le montant des émoluments.

Art. 2. Les émoluments sont dus par celui ou celle qui requiert une ou plusieurs prestations communales désignées à l'article 3.

L'introduction de FRIAC est aussi une source de travail supplémentaire. Des tâches et des frais externes ne peuvent pas être refacturées aux requérants.

L'ancien règlement n'est plus en adéquation avec les directives qui sont entrées en vigueur depuis 2005, notamment la police du feu et les normes AEAI entrées en vigueur en 2015.

Les tâches se sont numérisées ce qui diminue le temps de gestion des dossiers mais nous devons aussi tenir compte des charges cachées liées aux systèmes informatiques.

Le nouveau règlement ajuste les tarifs à la hausse pour être au plus près des émoluments des communes voisines.

Le nouveau règlement a été soumis à M. Prix qui a statué en date du 4.09.2025.

Il a été soumis pour contrôle à la DIME qui l'a accepté.

Le règlement est disponible sur le site internet de la commune de La Brillaz.

Le conseil communal vous invite à accepter règlement communal sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

7. Arcia Région culturelle - nouveaux statuts : approbation

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021 de la nouvelle loi sur les agglomérations (LAgg ; RSF 140.2), la forme institutionnelle propre aux agglomérations disparaît, forme dont l'Agglomération de Fribourg (ci-après « l'Agglo ») s'était dotée. Ainsi, l'Agglo doit être dissoute et ses tâches reprises par d'autres entités. Dans un premier temps, ses tâches liées au développement territorial, à savoir les planifications directrices régionales, la mobilité, l'économie territoriale, l'urbanisation, l'environnement ainsi que le tourisme, ont été reprises par l'Association régionale de la Sarine (ARS) dans sa récente révision totale de statuts. L'entrée en vigueur de ceux-ci, au 1er juillet 2026, consacrera la fin de l'Agglo institutionnelle.

En parallèle des travaux de l'ARS, un comité de pilotage mis en place par la Préfète de la Sarine s'est penché depuis 2023 sur les questions liées à la transition des tâches de promotion culturelle régionale. Ce soutien régional à la culture est important dans la mesure où, en 2024, l'Agglo et Coriolis Infrastructures ont versé un soutien total d'un montant de 5,2 millions de francs à plus de 74 entreprises culturelles régionales. Ces soutiens sont bien évidemment essentiels à la survie de ces entreprises et contribuent au demeurant au rayonnement de notre région au travers de retombées économiques, touristiques et sociales.

En effet, ces entreprises culturelles, en plus d'offrir une plateforme pour les artistes, offrent de nombreux emplois dans des domaines variés tels que direction, administration, technique, communication, médiation, etc. Elles nourrissent aussi un important tissu de bénévoles qui contribue à l'amélioration de la cohésion sociale d'une manière générale. Enfin, elles permettent à de nombreux secteurs de profiter de retombées économiques, comme les hôtels, agences de communication, imprimeries, restaurants, boulangeries, entreprises de location de matériel, fleuristes, commerçants ou artisans locaux, etc.

Conscient de l'importance du soutien à la culture régionale, le comité de pilotage a mené différents travaux, en collaboration avec de nombreuses communes. Ces réflexions ont abouti à la conception d'une région culturelle ouverte à toutes les communes souhaitant y adhérer. Cette région prend la forme d'une association de communes qui permet aux communes membres, en plus du soutien de base à la culture régionale, d'adhérer à différents modules supplémentaires, en fonction des ressources et des priorités de chaque commune.

Pourquoi parle-t-on d'entreprise culturelle ? Parce que ces institutions culturelles gèrent un lieu ou une activité de spectacle, produisent des biens et services culturels, emploient des salariés, vendent des billets, établissent des relations contractuelles avec des artistes, cherchent des financements, etc. Elles fonctionnent bien comme des entreprises, quand bien même elles poursuivent des buts non-lucratifs.

C'est une façon de professionnaliser le secteur (rompre avec l'image de « l'amateurisme » associatif), de légitimer la nécessité de compétences larges en gestion et de permettre de dialoguer avec les financeurs publics et privés dans un langage commun à la région.

Le conseil communal de La Brillaz a été consulté. Il a décidé d'intégrer cette nouvelle association culturelle et de participer à son financement. Plusieurs options de financement étaient à choix. Le conseil communal a décidé du montant minimum de financement, soit CHF 5.- par habitant ce qui représente un montant de CHF 11'030.- pour la commune de La Brillaz.

Les retombées seront les suivantes :

- Soutien administratif aux sociétés culturelles locales et amatrices,
- Un évènement ou une action culturelle pour la population,
- Participation au réseau culturel et à la mise en œuvre de la politique culturelle régionale,
- Soutien à l'agenda culturel numérique fribourgeois *In Situ*,
- D'autres prestations à imaginer éventuellement comme prix culturels, bourses ou résidences.

D'autres montants de subventions sont possibles, soit CHF 10.-, CHF 25.- et CHF 30.-. Selon le montant choisi, les prestations augmentent et le nombre de voix à l'assemblée des délégués également.

Selon les statuts qui sont proposés, ce choix de subventionnement donnerait droit pour la commune de La Brillaz à 2 voix à l'assemblée des délégués (1 voix pour 2'000 habitants + 1 voix par tranche entamée de 2'000 habitants).

Le conseil communal tient à préciser que la création d'une région culturelle représente une opportunité d'obtenir un soutien financier de l'Etat pour l'exécution de certaines tâches que le projet LEAC confie aux régions (soutien aux activités culturelles amateurs d'importance régionale ; à la relève culturelle professionnelle régionale ; à l'accès et à la participation culturelle professionnelle d'importance régionale ; aux infrastructures culturelles d'importance régionale). Un soutien est également envisagé pour la constitution de la région. Les communes qui n'appartiendraient pas à une région cinq ans après l'entrée en vigueur de la LEAC et qui développeraient seules des tâches régionales, ne pourront pas obtenir le soutien financier de l'Etat.

Finalement le nom de cette nouvelle association culturelle de la Sarine a fait l'objet d'une mise au concours auprès des communes qui ont décidé de l'intégrer. Le jury spécialement composé pour ce concours a choisi le nom d'Arcia Région culturelle.

Le conseil communal invite l'Assemblée communale à approuver les statuts de la nouvelle association culturelle Sarine ARCIA qui entreront en vigueur le 01.01.2027.



8. AESO - révision partielle des statuts : approbation

Révision du système de contribution de l'AESO

Eau potable

1. Objet

Pour son approvisionnement en eau potable, la commune de La Brillaz est membre de l'Association intercommunale pour l'alimentation en Eau de Sarine-Ouest (AESO) dont les autres membres sont Avry, Prez, Cottens et Neyruz.

L'AESO projette la révision de son système de contribution auprès de ses membres afin de suivre l'évolution de la législation et de s'aligner avec les principes actuels, notamment introduits par la loi sur l'eau potable du canton de Fribourg. Le projet permet également un alignement avec les pratiques communales en la matière et l'accroissement de la transparence des coûts. A ce jour, le système de contribution est essentiellement basé sur le volume d'eau consommé, actuellement à CHF 1.50 par m³.

Le système de contribution projeté est fondé sur les principes d'autofinancement et de causalité (consommateur - payeur) inscrits dans la législation. Basé sur une structure conventionnelle, il comprend les contributions suivantes :

- Contribution d'entrée
- Contribution annuelle (fixe)
- Contribution de consommation (variable)

L'analyse d'impact réalisée montre que le système de contribution projeté de l'AESO impacte positivement les membres avec une diminution d'environ 5% de leurs coûts annuels d'achat d'eau, notamment due, à la suite de l'adhésion des communes de l'AESO au CEFREN au 1er janvier 2025, à la diminution des coûts d'achat d'eau auprès du CEFREN.

La révision du système de contribution de l'AESO nécessite la révision partielle des statuts de l'association. À ce titre, la révision partielle des statuts de l'AESO est soumise pour adoption auprès des communes membres.

Persuadé que la pérennité de l'alimentation en eau potable de la commune de La Brillaz passe par un système de couverture des coûts durable et causal, le conseil communal vous invite à approuver la révision partielle des statuts de l'AESO telle que proposée.

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet : www.labrillaz.ch

- *Rapport « Révision du système de contribution et Révision partielle des statuts de l'AESO » du 18.09.2025 (y compris statuts avec suivi de modification)*
- *Statuts de l'AESO - Projet à adopter*

RAPPORT SUR INVESTISSEMENT

Décompte final

Installation d'un système ultraviolets aux sources de Maison Rouge

Le montant total utilisé se chiffre à CHF 42'200 HT. Il est inférieur au crédit d'investissement accordé par l'Assemblée communale.

Lors de l'assemblée communale du 9 décembre 2024, celle-ci avait accepté un crédit d'investissement de CHF 50'000.00 HT pour l'installation d'un nouveau système UV aux sources de Maison Rouge. Ces travaux ont permis de mettre à jour les installations d'eau potable afin d'assurer un traitement préventif et une désinfection des eaux provenant des sources de Maison Rouge.



Cabane forestière de La Buchille, Lovens

La rénovation de la cabane forestière de La Buchille à Lovens est achevée. Désormais, un espace pour grillades a été aménagé sous l'abri, et des toilettes sont disponibles à l'extérieur.

Grâce à la rénovation de la cabane forestière, l'espace devient idéal pour accueillir les promeneurs ou organiser des événements comme des anniversaires et autres fêtes. L'accès est libre, sans besoin de réserver : il fonctionne sur le principe du premier arrivé, premier servi, dans une ambiance conviviale et respectueuse.

La cabane est ouverte dès la fin mars jusqu'à la fin octobre de chaque année.

La commune de La Brillaz adresse ses remerciements sincères à l'Harmonie de La Brillaz et à son comité d'organisation des Girons des musiques 2023, grâce à qui une partie de la rénovation de la cabane a pu être réalisée.



Exposition des 125 ans de l'école 1901

L'école 1901 fête cette année ces 125 ans ! À cette occasion, les élèves et enseignants organisent une grande exposition, qui aura lieu le samedi 9 mai 2026, de 10h à 16h, à l'école. La partie officielle se tiendra à 11h et la population est cordialement invitée à venir fêter cet anniversaire-événement.

Le Conseil communal dès le 18 décembre 2025

Syndicature	Présidence et organisation du conseil communal + assemblée communale Relations publiques Communication (information communale, site internet, i-Sarine, etc.) Personnel communal	Nadia Savary <i>079 586 39 05</i> <i>nadia.savary@netplus.ch</i>
Finances / Gestion des déchets / Défense	Budget / Comptes / Gestion fortune et dettes / Planification financière / Impôts / Gestion des déchets / Militaire / Protection civile	Bernard Oberson <i>079 706 56 19</i> <i>b.oberson@labrillaz.ch</i>
Administration / Bâtiments / Parcs publics /	Administration / Archives / Bâtiments communaux / Parcs publics	Christine Chammartin Auer <i>079 504 09 69</i> <i>c.auer@labrillaz.ch</i>
Affaires sociales / Santé / Culte et culture / Sécurité publique / Justice	Affaires sociales / Santé publique / Naturalisations / Culte et culture / Conservatoire / Justice et police / Service du feu	Patrick Dafflon <i>079 409 18 45</i> <i>p.dafflon@labrillaz.ch</i>
Aménagement et constructions /	Aménagement du territoire / Constructions / Energie / Nouvelle mensuration / Police du feu	Yvan Jordan <i>079 413 58 20</i> <i>y.jordan@labrillaz.ch</i>
Ecole / Formation / Cimetières	Cercle scolaire / CO / AES / SLPPI / BRA / Petite enfance Ecole maternelle Cimetières	Lucie Menétrey <i>079 127 08 60</i> <i>l.menetrey@labrillaz.ch</i>
Economie / Trafic	Agriculture / Forêts / Parchets communaux / Protection de la nature / Routes / Mobilité	Alexandre Krattinger <i>079 346 21 56</i> <i>a.krattinger@labrillaz.ch</i>
Approvisionnement en eau / Evacuation des eaux	Adduction d'eau / AESO / Evacuation des eaux / AESC / Correction des eaux et endiguement	Thomas Chappuis <i>079 648 99 47</i> <i>t.chappuis@labrillaz.ch</i>

Fondation Mora de Lentignié

La fondation a pour but d'aider « les pauvres de l'ancien baillage de Montagny », à savoir « tous les pauvres bourgeois des communes de Lentigny, Corserey, Lovens, Noréaz, Ponthaux, Chandon, Léchelles, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannens et Grandsivaz, Russy, Dompierre, Domidier et Gletterens, ayant leur domicile dans ces communes, à apprendre des arts et des métiers ».

Par testament du 23 janvier 1768, Monsieur le Curial de Lentignié a légué sa fortune dans le but nommé ci-dessus. Ainsi la Fondation Mora de Lentignié perpétue la volonté du testateur en attribuant chaque année une ou plusieurs bourses aux bourgeois des communes précitées ayant obtenu durant l'année écoulée un certificat fédéral de capacité ou un diplôme de fin d'apprentissage.

Dès lors, le conseil communal vous rappelle que les bourgeois de la commune qui ont obtenu ou obtiendront un CFC ou un diplôme de fin d'apprentissage en 2025 ou 2026 peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale jusqu'au 30 septembre 2026. Les personnes ayant fait une école ou le collège ne peuvent pas bénéficier de cette bourse. A titre indicatif, le montant de la bourse payée par jeune se situe entre CHF 100.00 et CHF 200.00.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Madame Brigitte Eltschinger 026 477 99 73.

PRESE 2026 FRIBOURG 18ANS OFFRE

TU AS 18 ANS **TU HABITES LE CANTON**
en 2026[?] de Fribourg[?]

L'ÉTAT T'OFFRE
un **abonnement**
À UN JOURNAL

The graphic features a stylized illustration of a hand holding a newspaper. The text is overlaid on this illustration. At the top, there are five small labels: 'PRESE', '2026', 'FRIBOURG', '18ANS', and 'OFFRE'. The main text is arranged in a clear, bold hierarchy, starting with the conditions for eligibility and then stating the offer itself.

25 ans de la Brillaz

1
08

Salle polyvalente de Lentigny

Au programme :

- **Balade gourmande** organisée par la jeunesse d'Onnens (inscriptions à venir)
- **Repas communal et animations** pour petits et grands
- **Feux d'artifice et grand bûcher**
- **Bar jusqu'à tard dans la nuit**

Programme plus précis à venir ...



À propos de la Charte des Jardins

La Charte des jardins est une démarche citoyenne et écologique, portée par la commune de La Brillaz. Elle propose à chacun — habitant, entreprise ou association — de contribuer à la préservation de la biodiversité, directement depuis son jardin, sa terrasse ou tout espace vert.

Une initiative locale, inspirée et engagée

Inspirée par un mouvement citoyen né dans une commune genevoise, la Charte est soutenue par les services cantonaux de l'énergie et de l'environnement ainsi que par plusieurs communes. À La Brillaz, elle est animée par la Commission du développement durable.

Pourquoi cette Charte ?

Parce que chaque geste compte. Favoriser la vie sauvage, laisser pousser des zones naturelles, éviter les produits chimiques ou simplement éteindre les lumières du jardin après 22h... ce sont autant de petites actions qui ont un grand impact.

En adoptant 10 bonnes pratiques simples, chacun peut transformer son espace vert en refuge pour la faune et la flore locales.

Un engagement souple et accessible

- Aucun caractère obligatoire : il s'agit d'un engagement moral, libre et évolutif
- 1 à 2 rencontres annuelles sont proposées (facultatives)
- Un groupe WhatsApp est disponible pour ceux qui souhaitent échanger

Aujourd'hui, 13 ménages et la commune participent déjà à cette démarche.

Et vous ?

Que vous soyez locataire, propriétaire, jardinier amateur, enseignant ou simple curieux, vous êtes le bienvenu !

Information complémentaire :

www.energie-environnement.ch/biodiversite-jardin/charte-des-jardins

Renseignement et inscription :

Grégoire Lathion

nosjardinsdelabrillaz@netplus.ch



PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE LA BRILLAZ
1745 LENTIGNY**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

6784 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2025. Ces quelques 246259 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 17978 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 4851 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur

10884



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2026 CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

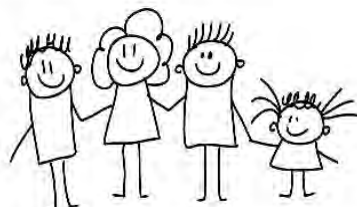
District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	Le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		21 janvier	18 février	18 mars
		15 avril	20 mai	17 juin
		15 juillet	19 août	16 septembre
		21 octobre	18 novembre	16 décembre
Avry	Centre de Consultations parents-enfants Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		8 janvier	5 février (1 ^{er} jeudi)	12 mars
		16 avril (3 ^{ème} jeudi)	21 mai (3 ^{ème} jeudi)	11 juin
		9 juillet	20 août (3 ^{ème} jeudi)	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1^{er} lundi du mois, le matin		
		5 janvier	2 février	2 mars
		30 mars (5 ^{ème} lundi)	4 mai	1 juin
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		26 janvier	23 février	23 mars
		27 avril	18 mai (3 ^{ème} lundi)	22 juin
		27 juillet	24 août	28 septembre
		26 octobre	23 novembre	28 décembre

**Centre de consultations
parents-enfants de
Sarine-Campagne**

Avry-Bourg 2
1754 Avry
rez-de-chaussée



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Consultations parents-enfants
Ateliers-échanges
petite enfance
2026
 Janvier à juin
Gratuit | Enfants bienvenus
Inscription obligatoire par téléphone



Thèmes | 1^{er} semestre 2026

Joie, frustration, peur & colère

Comment accompagner mon enfant au quotidien.
 En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

En collaboration avec une instructrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

Intimité et propreté

Découverte de son corps et apprentissage de la propreté.

En collaboration avec Education Familiale

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

C'est grave Docteur?

Que faire et comment réagir quand mon enfant est malade ou blessé?

En collaboration avec des pédiatres de PediaBulle

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

1-2-3... Ecole!

Comment aider mon enfant à préparer son entrée en 1H?

En collaboration avec EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

Lieux et dates

Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle	Centre de puériculture de la Sarine-Campagne Avry-Bourg 2 1754 Avry	Centre de puériculture de la Broye Le Château 47 1483 Montet
JANVIER		
Mercredi 21 De 9h30 à 11h	Judi 22 De 9h30 à 11h	Mardi 20 De 9h30 à 11h
FÉVRIER		
Mercredi 18 De 9h30 à 11h	Lundi 23 De 9h30 à 11h	Judi 26 De 9h30 à 11h
MARS		
Judi 5 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Mardi 24 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Lundi 9 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h
AVRIL		
Lundi 20 De 9h30 à 11h	Vendredi 17 De 9h30 à 11h	Mercredi 22 De 9h30 à 11h
MAI		
Lundi 4 De 9h30 à 11h	Mercredi 20 De 9h30 à 11h	Mardi 5 De 9h30 à 11h
JUIN		
Mercredi 10 De 9h30 à 11h	Lundi 15 De 9h30 à 11h	Vendredi 19 De 9h30 à 11h



Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).
Les 13.01.26 / 3.02.26 / 3.3.26 / 12.5.26 / 9.6.26

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont co-animés par des infirmières petite enfance et des experts du domaine.

Tél. 026 347 38 83

NUMÉRISEZ VOS SOUVENIRS

VHS
Super8
8mm
Cassettes audio
Vinyles
Diapositives

 Association
St-Camille

Route de la Gérine 27 • 1723 Marly 1
Route des Préalpes 18 • 1752 Villars-sur-Glâne
www.st-camille.ch/boutique • 026 435 23 00

 agculturel.ch
kulturga.ch

l'abo pour les moins de 26 ans

AG CULTUREL KULTUR GA

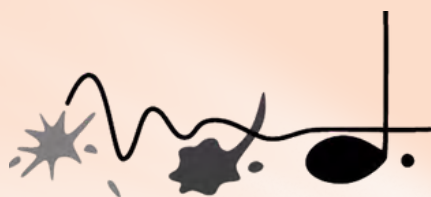
das Abo für alle unter 26 Jahre

100.- / 365 jours Tage

5 cantons Kantone
BE • FR • JU • NE • VS

+280 lieux Orte





École de chant de Sarine-Ouest

Tu aimes chanter ? Rejoins-nous.

Tu as entre 9 et 15 ans,
nous t'attendons au
CHOEUR DE JEUNES DE SARINE OUEST
dirigé par Jean-Louis Raemy

et si tu as entre 4 et 8 ans,
viens chanter à l'**ÉVEIL VOCAL**
ou aux **TOURNESOLS**
avec Lucile Dessibourg

Tous les jeudis
à la salle paroissiale d'Onnens
16h15-16h45 Éveil vocal
16h15-17h Tournesols
17h-18h15 Choeur de jeunes
sauf vacances scolaires



ENVIE DE TESTER ?

**CONTACTE-NOUS POUR UN COURS
D'ESSAI GRATUIT**

079 486 74 74 (JEAN-LOUIS)

079 478 91 26 (LUCILE)

Inscris-toi dès aujourd'hui



www.ecoledechant-sarine-ouest.ch



Ludothèque Schtroumpf

DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 11h00
vacances scolaires
ouvert samedi
vacances Noël/Nouvel An
fermé

jeux de société, véhicules,
jeux d'intérieur, jeux 1er
âge, caisses anniversaire,
puzzles, jeux d'extérieur,
Playmobil ...

Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel
CHF 40.00 pour 4 jeux
Location sans abonnement
CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne
ludo-neyruz.ch/
webludo/pages/jeux.php

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?

Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00 ou
d'un samedi matin 9h00-11h00 au moins 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et désirez travailler avec
des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Informations : ludo-neyruz.ch et renseignements : ludo.neyruz@gmail.com

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs

Rte d'Onnens 5

1740 Neyruz

ludo.neyruz@gmail.com ludo-neyruz.ch

à Autigny

Aux 4 Eléments AquaSoins

proposent

Aquabike Aquagym

Tapis de course, Jump

(Cours avec monitrice, vidéo ou en individuel)



Chambres d'hôtes

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
nous vous offrons un hébergement de proximité

Lucien & Dominique Haller Sobritz

Tél. 079.308.27.29

www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch



SERENITY'JOY

Massages & énergies

Joannie Chételat

Route de Pontet 19

1744 Chénens

+41 79 451 08 59

www.serenityjoy.ch



A Onnens



MARILYN DEVAUD
RÉFLEXOTHERAPEUTE
MEMBRE ASCA & RME

Réflexologie & Conscience corporelle

Découvrez les capacités extraordinaires
de votre corps à se régénérer !



FEMINITÉ

Difficultés de conception
Grossesse &
Post-partum
Troubles féminins



PRENDRE SOIN DE SOI

Stress et anxiété
Douleurs et tensions
Maladie chronique
Crise personnelle



RÉCUPÉRATION

Après une opération,
un accident,
une blessure,
un choc émotionnel

📍 Court-Chemin 10 - 1756 Onnens FR
🌐 www.marilyndevoid.ch
☎ 079 661 20 91

Infos & RDM



DÉCOUVREZ
LES VINS DU MONDE

Explorez un univers de saveurs avec
une sélection de vins authentiques
issus de vignobles remarquables.

Suisse • Chili • Argentine

- ✓ Dégustations
- ✓ Conseils personnalisés
- ✓ Vente de vins sélectionnés
- ✓ Ateliers & événements

Huaca Sàrl

Lentigny – La Brillaz
www.huaca.ch

Osez explorer, laissez nos vins vous guider. ☺



MERCI MERCI MERCI MERCI

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation aux fenêtres de l'Avent de décembre dernier.

Cette édition a une nouvelle fois été un magnifique moment de partage et de convivialité. Nous avons eu beaucoup de plaisir à découvrir vos décorations, qui ont illuminé notre commune soir après soir.

La générosité de chacun et chacune nous a permis de verser un don à l'Association 1,2,3 Soleil.

Grâce à vous et à votre don de

CHF 1'475.--

ce sont plus de **140 enfants**, qui pourront bénéficier en 2026 d'une sensibilisation à la **maltraitance**, en participant au « Jeu spectacle » que notre Association finance entièrement.

Nous remercions chaleureusement la Commune, les hôtes qui ont ouvert leur porte ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle édition.

Un immense merci à chacun et chacune pour votre générosité !

Chaque sourire et chaque geste compte, surtout durant la période de fêtes.

Barbara Lauper, Sandra Scherly, Sandra Dévaud

**EXPLORER LE MOUVEMENT
AVEC LA MÉTHODE
FELDENKRAIS**

**ATELIER
DECOUVERTÈ**

**Samedi 9 mai
9h30-12h**

Route du Chêne 47
Lovens

Véronique Challand
Praticienne Feldenkrais certifiée

**www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28**



massage | nutrition | naturo



Prenez soin de vous naturellement!

Profitez d'un accompagnement personnalisé en naturopathie, soins corporels ou nutrition.

**Et si c'était le moment
de vous offrir une pause?**

Je vous accueille avec plaisir au cabinet à Onnens!



JE PRENDS RDV

Elisabeth Herrmann
naturopathe, nutritioniste
et masseuse ASCA/RME



info@litsee-sante.ch | 078 835 54 37 | litsee-sante.ch
Cabinet de santé Litsée | Route de l'Ecole 14 | 1756 Onnens



MAUROUX-ROBATEL SÀRL

info@maurouxrobotelsarl.ch

1746 Prez-vers-Noréaz

079/342 29 55

079/681 59 65

- Terrassement
- Creuse de fouilles
- Electricité, basse et moyenne tension
- Levage
- Travaux forestiers



L'École de musique de l'Harmonie de La Brillaz offre aux enfants et aux jeunes un parcours musical complet, dès le plus jeune âge. Dans une ambiance stimulante et bienveillante, chacun peut découvrir la musique, développer ses talents et vivre le plaisir de jouer ensemble.

Un parcours musical évolutif

Avec 31 élèves actuellement en formation, l'école propose un chemin d'apprentissage structuré. La formation débute généralement par des cours d'instrument au Conservatoire de Fribourg. Dès que le niveau le permet, les élèves rejoignent l'Ensemble Musical des Jeunes (EMJ), aux côtés de jeunes musiciens de Cottens, Neyruz et d'Avry-Matran Pour ensuite poursuivre l'aventure au sein de l'Harmonie de La Brillaz.



L'éveil musical dès 18 mois

Parce que la musique peut se vivre très tôt, nous proposons un programme d'éveil musical dès 18 mois. Ces activités permettent aux enfants de :

- vivre la musique avec leur corps,
- développer leur imagination et leur expression,
- ressentir et partager leurs émotions,
- découvrir le rythme et les sons en jouant.



Plusieurs offres sont proposées selon l'âge :

- musique parent-enfant (18 mois à 4 ans),
- éveil musical préscolaire (dès 3 ans)
- rythmique préscolaire (dès 3 ans)
- rythmique enfantine (1H-2H),
- initiation musicale (dès la 1H)

Contact et informations

Tu souhaites inscrire ton enfant, obtenir des renseignements ou en savoir plus sur les cours proposés ?

La responsable de l'École de musique de l'Harmonie de La Brillaz se tient volontiers à disposition pour répondre à toutes tes questions.

Contact : Floriane Pellaton, responsable de l'école de musique

 ecoledemusique@harmonielabrillaz.ch  079 625 50 89

 Plus d'informations sur le site de l'Harmonie de La Brillaz : www.harmonielabrillaz.ch





IPSO - Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest

Un dispositif régional au service de l'insertion et de la collectivité



Programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes bénéficiant de l'aide sociale, **IPSO** offre un environnement de travail encadré permettant aux participants de retrouver un rythme professionnel, de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité en vue d'un retour durable sur le marché du travail.



Parallèlement à cette mission sociale, **IPSO** réalise diverses prestations au service des habitants, des communes et des entreprises locales : travaux divers, aides ponctuelles et interventions variées, adaptées aux besoins et en fonction des saisons.

Dans une logique de complémentarité avec le tissu économique régional, nous évitons toute concurrence déloyale et nous orientons les demandes spécifiques vers les entreprises locales compétentes.



Les habitants des communes membres d'ARCOS bénéficient de prestations au tarif préférentiel de **CHF 32.45 CHF de l'heure (TVA incl.)**, après visite et devis sans engagement.

Par son action, IPSO contribue à la cohésion sociale régionale tout en offrant un service de proximité utile à la population.



Besoin d'aide pour vos travaux saisonniers ? Contactez IPSO !

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

CHRISTAN

Votre spécialiste pour vos robots et machines d'espaces verts



Christan SA - Chemin du Châtelard 2 - 1773 Chandon
 Christan SA - Route de Vallamand 2 - 1588 Cudrefin
www.christan.ch - 026 476 60 00



DB CONSEIL

Votre partenaire de confiance

Vous avez un projet immobilier, un refinancement
ou souhaitez optimiser votre prévoyance ?

**OBTENEZ LES MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES
ET RÉALISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER !**

Chez DB Conseil, nous vous accompagnons de
manière indépendante et personnalisée dans toutes
vos démarches :

- **FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE**
- **GESTION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE**
- **ASSURANCES, PRÉVOYANCE**
- **RECHERCHE DE VOS AVOIRS DU 2ÈME PILIER**

Notre objectif : vous offrir les meilleures conditions du
marché grâce à un suivi professionnel et transparent.



Contactez-nous dès aujourd'hui pour un
entretien sans engagement.



Daniel Bouzon
 +41 79 754 00 08
daniel.bouzon@db-conseil.ch
www.db-conseil.ch

INSTALLATIONS
Clerc
s.a.r.l



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE



Couture+
 sur-mesure

rideaux
 voilage
 fourrure
 cuir

Sandra Baudois
 Route du centre 28
 1741 Cottens

Sur rendez-vous
 zenzafou@gmail.com
 079 673 72 08



Café au Lait

LAITERIE — TEA-ROOM

ONNENS

– ONNENS –

**Crèmes & Baumes & Tripatouilles
& autres fantaisies pour votre peau !**

Spécialiste peau sèche

Parce que seul un dragon a le droit d'avoir des écailles

www.lesdeliresdudragon.ch

objets décoratifs |

moulés | modelés |

Atelier

www.atelier-gg.ch

Suivez Gg et le Dragon
sur les marchés. Plus d'infos:

hyppographics

Votre partenaire PAO – Edition



Geraldine Imhof – Onnens (FR)
076 394 20 30 – hyppo@hyppographics.com
www.hyppographics.com



SELF-REPAIR
L A M B I E L

Pour réparer, louer & acheter durablement

ATELIER / MAGASIN

PETIT & GROS ÉLECTROMÉNAGER



Contactez-moi



Place de la Gare 2 - 1744 Chénens - 079 784 42 20
www.self-repair-lambiel.ch

RÉPARATION - VENTE - INSTALLATION - SAV - LOCATION

SERVICES & ENTRAIDES

Services de babysitting

Auer Marc, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 459 45 25
Chappuis Zoé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 952 57 16
Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Codourey Emma, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 342 60 99
Cordey Elodie, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 415 21 60
Favre Pauline, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 351 47 09
Favre Méliissa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 371 91 23
Fridez Amaelle, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 405 07 61
Fridez Noélie, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 513 33 37
Gianferrari Elisa, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 486 24 71
Grandjean Elisa, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	077 416 53 41	079 611 67 94
Hirt Daphnée, Onnens	Certificat Croix-Rouge		079 361 94 27
Kannengieser Léna, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 302 63 11
Missègue Charlotte, Lovens	Certificat Croix-Rouge	077 482 24 21	079 503 61 18
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Piaget Myla, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 821 16 45
Rime Mathilde, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 401 44 72	079 767 31 80
Roulin Alicia, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 775 28 56
Roulin Erine, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 135 42 41
Strahm Chloé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 527 55 32
Thierrin Célia, Onnens	Certificat Croix-Rouge		077 538 98 94
Wohlhauser Charlize, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 747 93 50

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Infirmière à domicile

Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne indépendante, intervient à votre domicile pour des soins de cicatrices, plaies et stomies, contrôle de santé, injections, etc.

Ces soins sont pris en charge par l'assurance de base.

Lun-Mer-Ven de 8h à 18h : 078 403 62 72 / www.adn-soins.ch

Sage-femme

Catherine Rossier / 079 125 01 96 / cat.rossier@outlook.com

Chemin de la Forge 3 – 1756 Onnens

Visites à domicile : Suivi Maman et Bébé après la naissance – Surveillance de grossesse à risque

Cabinet : Séances de préparation à la naissance – Cours de massages bébé (IAIM)

Sage-femme

Martine Marro-Mettraux / 079 287 20 76

Soins aux Mamans et aux Bébés

Suivi avant la naissance



district de la Sarine
enfants de 0 à 12 ans

famiya

service de garde d'enfants



**devenez accueillant.e
en milieu familial !**

descriptif détaillé et postulation :

www.famiya.ch/emplois



**EXPLORER LE MOUVEMENT
AVEC LA MÉTHODE
FELDENKRAIS**

**COURS
HEBDOMADAIRES**

les mardis

17h-18h

Route du Chêne 47

Lovens

Véronique Challand
Praticienne Feldenkrais certifiée

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28



**GARAGE
DUCREST**

www.garageducrest.auto-dealer.ch | 026 411 12 92 | 1695 Villarlod



La forêt, un patrimoine vivant

*L'Association des propriétaires forestiers privés du district de la Sarine
à votre service*

Préserver et valoriser nos forêts

Les forêts sont un trésor collectif ; elles nous protègent, nous accueillent, produisent du bois et abritent une biodiversité précieuse. Pour qu'elles puissent continuer à fournir ces différentes prestations, les forêts ont besoin d'un entretien régulier.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association au service des propriétaires privés

Les forêts privées représentent 41% de la surface forestière du canton de Fribourg ; dans le district de la Sarine, ce chiffre s'élève à plus d'un tiers. Ces dernières constituent ainsi une richesse collective pour nos paysages, notre biodiversité et notre qualité de vie.

Créée en 2023, l'APF-Sarine regroupe plus de 130 membres et a pour mission de promouvoir une gestion forestière durable et soutenir les propriétaires privés ainsi que leurs intérêts. Pour répondre à ces défis, notre association offre des services et des outils pour entretenir et valoriser les forêts privées sarinoises tout en contribuant à développer l'économie forestière locale.

Une équipe proche de vous

APF-Sarine est constituée d'un comité et d'un réseau de propriétaires engagés, accompagnés par un responsable forestier compétent, qui mettent leur savoir-faire au service de vos forêts privées.

QUE PROPOSONS-NOUS ?

Des services pour une forêt vivante et durable

Préserver et valoriser nos forêts, c'est investir dans l'avenir. Ce faisant, nous favorisons un milieu propice à la faune et la flore d'une part, et d'autre part, préparons nos forêts à être plus résilientes face au changement climatique.

Des activités, rencontres et échanges

Outre notre engagement pour le développement d'une économie forestière locale, nous organisons, chaque année des sorties et activités de sensibilisation. En devenant membre, chaque propriétaire contribue à préserver et à tirer parti de son patrimoine forestier. Contactez-nous pour bénéficier de ces avantages.

Consultez notre site web : www.apf-sarine.ch

Devenez membre : <https://www.apf-sarine.ch/devenir-membre>

Recevez conseils et analyse gratuites : forestier@apf-sarine.ch

+ 41 79 216 84 74

Belfaux, septembre 2025

Adrien de Steiger et Ana-M. C. Gomes

Président et secrétaire de l'APF-Sarine



Comité, de gauche à droite : Daniel Francey (membre), Alexandre Julmy (vice-président), Marianne Dey (membre), Raphaël Clément (forestier responsable), Adrien de Steiger (Président), Ana-M. C. Gomes (secrétaire), David Yerly (membre).

Valorisez votre forêt !

VOS ARBRES ENTRE DE BONNES MAINS

Nos services comprennent :

- Analyse du potentiel de votre forêt
- Conseils personnalisés
- Initiation de projets
- Location de tablette centimétrique
- Optimisation des processus
- Organisation des travaux forestiers
- Abattage & commercialisation de bois
- Mise en relation avec les acheteurs

Visitez notre site web www.apf-sarine.ch
pour plus d'informations sur nos missions et services.

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
 Mercredi 12h30-13h15
 15h-19h
 Jeudi 15h-18h
 Vendredi 15h-18h
 Samedi 9h-12h

8 documents
 pour un prêt
 de 1 mois

Plus de
 22'000
 documents

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
 Apprentis/étudiants :
 15.-
 Adultes :
 30.-

Romans, albums,
 bandes dessinées,
 mangas, revues,
 documentaires,
 grands caractères,
 etc.

Animations

gratuites

Né pour lire
 Heures du conte
 Ateliers créatifs
 Jeux vidéo et de société
 Clubs de lecture

...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
 CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
 biblio@avry.ch | 026 470 21 42

●●●● Agenda des animations

Avril → Juillet

Avril

Mercredi 1	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 1	14h30-15h	Chasse aux oeufs de Pâques
Vendredi 24	16h45-18h	Achats Payot (club de lecture 9-12 ans)
Samedi 25	9h-11h	Jeux vidéo en duo enfant-adulte

Mai

Mercredi 6	15h-17h	Jeux de société
Mercredi 20	13h30-15h	Atelier du petit druide
Mercredi 27	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 29	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans

Juin

Vendredi 12	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 17	14h-15h	Atelier de sophrologie

Juillet

Mercredi 1	14h-15h30	Atelier carnet de voyage
------------	-----------	--------------------------

●●●● Fermeture estivale

13 au 25 juillet :
ouverture uniquement mercredis et samedis

27 juillet au 16 août :
fermeture estivale



Association
Régionale
de la Sarine

L'app iSarine

**Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

**Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iSarine !**



**Téléchargez dès
maintenant iSarine !**

App Store



Google Play



Jobby



EG&B

EAU | GÉNIE-CIVIL | BÂTIMENT



eau



génie-civil



bâtiment